



Receptionniste tournant - horaires très difficiles

Par **Anthony Banderas**, le **27/01/2017** à **18:37**

Bonjour,

Je suis réceptionniste tournant et j'ai des horaires très dures.

Voici une semaine type : je fais 2 nuits de 22h30 à 7h puis 3 journées de 14h à 22h30. En sachant que ça peut changer : je peux quelques fois enchaîner 4 nuits, etc...

Samedi je reprend à 6h45, alors que j'ai fait les nuits de mardi à mercredi et de mercredi à jeudi. C'est très difficile pour trouver le sommeil dans ces conditions. Sans compter les temps de repos très courts avant d'enchaîner une nouvelle semaine. Je fais cependant toujours mes 39h de travail hebdomadaires, au plus 41, que je récupère en repos.

Qu'en pensez-vous ? Est-ce même légal ? En sachant que c'est un hôtel avec un problème énorme de staff disponible, et que j'ai même eu une prime pour me remercier de ma flexibilité.

Par **P.M.**, le **27/01/2017** à **19:34**

Bonjour,

En tout cas le repos quotidien entre deux sessions de travail doit être au minimum de 11 h... S'il y en a dans l'entreprise vous pourriez vous rapprocher des Représentants du Personnel et/ou demander un rendez-vous au Médecin du Travail si vous n'obtenez pas une écoute de l'employeur sur vos problèmes liés aux horaires...